



2022

Charte RSE





Table des matières

1.	Le groupe Bechems	2
2.	Nos démarches, nos valeurs et notre engagement	2
2.1	Nos démarches et valeurs.....	2
2.2	Rethink Green, notre groupe de travail interne.....	4
3.	Notre Charte RSE	4
3.1	A qui s'adresse-t-elle ?.....	4
3.2	Principes de conduite	5
3.3	Ressources humaines	5
3.4	Consommateur, client et utilisateur final	5
3.5	Fournisseurs & tiers (partenaires, prestataires et sous-traitants...)	6
3.5.1	Nos engagements vis-à-vis de nos fournisseurs et tiers	6
3.5.2	Les engagements des fournisseurs et tiers.....	6
3.6	Signature de la Charte RSE Bechems	8



Charte RSE Bechems

1. Le groupe Bechems

BECHEMS, le groupe auquel Chembo Bevil sa/nv, Mondo Spechim sa/nv et R&O Lab SRL appartiennent, est un groupe actif notamment dans les produits d'entretien, le traitement des déchets organiques et des eaux usées.

Depuis 1973, les sociétés Chembo Bevil et Mondo Spechim situées en Belgique (Tournai et Gembloux), proposent des solutions naturelles, biologiques & chimiques. Les solutions proposées par Chembo Bevil sont principalement dédiées à la grande distribution et au marché du bricolage tandis que celles proposées par Mondo Spechim sont principalement réservées au marché professionnel.

Quant au pôle R&D, celui-ci est confié à R&O Lab, un laboratoire indépendant doté d'une expertise dans la formulation de solutions chimiques et biotechnologiques depuis plus de 30 ans.

2. Nos démarches, nos valeurs et notre engagement

Le **Respect de l'environnement** est un de nos **engagements primordiaux**. Pleinement conscients de l'importance **du développement durable**, nous nous sommes engagés dans une démarche alliant **Responsabilité Sociale** et **Environnementale** visant à minimiser l'impact de nos produits, de nos opérations et services sur la planète et sur la société.

2.1 Nos démarches et valeurs

La création de valeur

Notre travail quotidien contribue à la création de valeurs économiques et sociales, non seulement pour notre entreprise mais également pour toutes les personnes avec lesquelles nous interagissons.

Engagement social

Notre culture d'entreprise s'inscrit dans un contexte économique et social plus large, une entité qui donne, qui prend et qui partage. Pour cette raison, nous encourageons un modèle responsable de relations, en soutenant les **initiatives humanitaires et environnementales**.

Respectueux des principes **Fondamentaux relatifs aux Droits de l'Homme et aux conditions de travail**, nous nous engageons à faire preuve d'une très grande vigilance notamment en ce qui concerne :



- La **discrimination** à en matière d'emploi et de l'accès à la profession ;
- La **santé et la sécurité** de nos employés et des utilisateurs ;
- L'**intégration** des personnes en situation de handicap.

Environnement

Nous nous engageons à améliorer la gestion de notre impact environnemental et appliquons cette philosophie à travers notre entreprise à tous les niveaux : dans l'environnement de travail, dans l'innovation et dans les activités de production dans nos usines, dans la communication délivrée aux utilisateurs en leur fournissant les dosages précis recommandés...

Nous visons également à la réduction des déchets, au recyclage des emballages tout en respectant les réglementations en vigueur et en assurant la sécurité des consommateurs ou utilisateurs.

Qualité

Au travers des différentes certifications, nous avons mis en place des procédures strictes afin de garantir la traçabilité en amont et en aval de nos produits. Les provenances des matières premières sont examinées de près et sont conformes à un cahier des charges stricts et rigoureux, connu de nos fournisseurs et sous-traitants et régulièrement contrôlés.

Santé

Nos produits sont développés pour respecter au maximum la santé de nos utilisateurs et minimiser le risque de réactions allergiques grâce au choix d'ingrédients rigoureusement sélectionnés. Nous nous engageons à améliorer nos produits au fur et à mesure des avancées technologiques et propositions de matières plus respectueuses de la santé.

Activités publiques

Nous pouvons être amenés à coopérer avec des associations ou organismes dans le développement de lois et règlements proposés qui peuvent affecter les intérêts commerciaux légitimes sans promouvoir ou soutenir un intérêt politique pour autant.

Partenaires

Nous nous engageons à établir des relations mutuellement bénéfiques avec nos fournisseurs, sous-traitants, partenaires commerciaux ainsi qu'avec nos clients. Dans nos relations commerciales, nous attendons de nos partenaires qu'ils adhèrent à des principes commerciaux cohérents avec les nôtres.

RGPD (Règlement général sur la protection des données)

La RGPD (règlement n° 2016/679), est un règlement de l'Union Européenne qui constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Les informations personnelles doivent être collectées uniquement à des fins légitimes, partagées uniquement avec ceux qui ont un accès autorisé.

Dans le cadre de nos activités, nous collectons et stockons des informations personnelles sur les employés, les partenaires commerciaux, les utilisateurs et autres. Lorsque nous collectons et traitons des informations personnelles, nous nous conformons aux lois applicables sur la RGPD.



2.2 Rethink Green, notre groupe de travail interne

Nous avons créé une task force interne, **ReThink Green**, qui nous sert de feuille de route dans le processus de développement durable.

Adhérent pleinement aux principes de l'économie circulaire, de l'European Green Deal ainsi qu'aux Accords de Paris, nous sommes convaincus qu'une gestion responsable des enjeux Economiques, Sociaux et Environnementaux à chaque étape de nos processus opérationnels générera de nouvelles opportunités de croissance.

Nous restons persuadés qu'il faut agir de manière totalement écoresponsable dans l'intégralité du cycle de vie d'un produit : c'est-à-dire depuis sa conception, au choix des matières premières et de l'emballage, sa fabrication dans des usines responsables, jusqu'à son utilisation finale et la réutilisation de l'emballage.

Notre focus est le développement des solutions biotechnologiques innovantes qui peuvent se prévaloir d'une grande efficacité tout en minimisant l'impact sur l'environnement et sur la santé des travailleurs et des utilisateurs.

Nous nous engageons à poursuivre la durabilité de nos initiatives visant une empreinte écologiquement neutre de nos activités, sur la planète et la société et pour nous tous ainsi que pour les générations futures.

3. Notre Charte RSE

Notre charte définit nos valeurs, incontournables pour nos collaborateurs et indispensables pour les relations avec nos **clients, fournisseurs, partenaires et toutes les parties** avec lesquelles nous interagissons.

La Charte définit les exigences de base et sert de fondement à la politique de notre entreprise, les procédures ainsi que les lignes directrices à suivre.

3.1 A qui s'adresse-t-elle ?

Tous nos collaborateurs, partenaires, intermédiaires et prestataires de services qui représentent notre entreprise doivent respecter notre **Charte RSE**.

Par conséquent, tout fournisseur ou partenaire, sous-traitant, prestataire, ... de l'une des sociétés du groupe, **s'engage à respecter et soutenir les actions du groupe BECHEMS**.



3.2 Principes de conduite

Responsabilité

Nous menons nos activités **avec intégrité**, conformément aux lois et règlements en vigueur, en respectant les intérêts légitimes de nos intervenants (personnes et organisations).

Transparence

Nous interagissons avec nos parties prenantes (collègues, clients, banques, fournisseurs, etc.) en leur fournissant des informations précises en toute **transparence**.

Concurrence

Nous croyons aux principes d'une concurrence loyale et nous nous engageons à nous conformer aux principes et réglementations applicables.

3.3 Ressources humaines

Respect

Nous garantissons **un environnement de travail sain et sûr** dans lequel les personnes peuvent s'exprimer sans discrimination et développer un sentiment de confiance et de **respect mutuels**.

Nous encourageons le **bien-être physique et mental** de nos employés en fournissant des conditions de travail adaptées.

Le développement

Nous nous engageons à poursuivre des valeurs telles que la **croissance professionnelle**, la **satisfaction au travail** et **l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée**.

Conflit d'intérêts

Tous nos employés doivent éviter les activités personnelles ou les intérêts financiers qui pourraient entrer en conflit avec leurs responsabilités envers l'entreprise.

3.4 Consommateur, client et utilisateur final

Satisfaction

Qu'il s'agisse des produits à nos marques ou fabriqués en marque propre, nous gardons à l'esprit l'importance de maintenir un **haut niveau de qualité** de nos produits pour une satisfaction optimale de la part de nos clients finaux.

Innovation



Nous nous engageons à innover afin de proposer des produits qui permettent de **minimiser l'impact sur l'environnement et sur la santé des utilisateurs et des travailleurs.**

Nous croyons en l'importance d'orienter le changement à travers des **solutions créatives**, offrant une forte valeur ajoutée aux consommateurs et dans **le respect de l'environnement et de la santé**, dans le souci de faire évoluer la société vers une **consommation plus responsable.**

Communication & publicité

Tous nos produits sont étiquetés afin de donner toutes les informations nécessaires à l'utilisateur et permettre une utilisation plus responsable (dosage, temps d'action, mode d'application, fiche technique et fiche de sécurité).

Nous nous engageons à faire de la publicité de nos produits de manière **transparente et véridique** en respectant notamment les règles en vigueur ainsi que celles énoncées dans le code de publicité sur la détergence. <https://www.detic.be/fr/utilisateurs-professionnels>

3.5 Fournisseurs & tiers (partenaires, prestataires et sous-traitants...)

3.5.1 Nos engagements vis-à-vis de nos fournisseurs et tiers

Nous nous engageons à communiquer nos **principes et valeurs**, à l'ensemble de nos Fournisseurs et autres tiers fournissant directement des matières premières, des marchandises et/ou des services à Chembo Bevil, Mondo Spechim ou R&O Lab.

Confidentialité

Nous garantissons la confidentialité des données non publiques communiquées par nos fournisseurs.

Concurrence et transparence

Nous traitons nos fournisseurs avec respects et honnêteté et les sélectionnons de manière impartiale et transparente (principes d'une concurrence loyale) et nous nous engageons à nous conformer aux principes et réglementations applicables.

Dépendance réciproque

Nous cherchons à éviter toute dépendance économique qui pourrait mettre en péril le groupe Bechems ou l'un de nos fournisseurs, partenaires, prestataires et sous-traitants.

3.5.2 Les engagements des fournisseurs et tiers

Ceux-ci s'engagent à **adhérer à notre Charte RSE**. Nous nous réservons le droit de la modifier, à tout moment afin de pouvoir répondre aux évolutions législatives ou à de nouvelles situations.



Social – Ethique – Sécurité :

Notre Charte RSE s'appuie sur le respect des principes fondamentaux concernant les droits de l'homme et les conditions de travail, au travers de la **lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et l'esclavage**, ainsi que par son engagement à l'égard de nombreuses directives internationales d'éthique comme l'O.I.T. (Organisation Internationale du Travail), la Déclaration des Droits de l'homme des N.U., et la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

Le fournisseur, partenaire, prestataire et sous-traitant s'engage à respecter et faire respecter, **les principes fondamentaux relatifs aux Droits de l'Homme et aux conditions de travail**, ainsi qu'à faire preuve d'une très grande vigilance en ce qui concerne :

- L'interdiction **du travail des enfants**.
- L'interdiction de tout **travail dangereux** et de tout travail de nuit pour les personnes âgées de moins de 18 ans.
- L'abolition du **travail forcé** et trafic de personnes.
- **La discrimination** : aucune distinction entre les personnes en fonction de leur(s) origine sociale ou ethnique, sexe, âge, situation familiale, orientation sexuelle, caractéristique génétique, nationalité, opinion politique, activité syndicale, conviction religieuse, apparence physique, santé, handicap ou état de grossesse.
- Le respect des droits juridiques d'association et de négociation collectives sans ingérence.
- La **santé** et la **sécurité** des employés.
- L'obligation de fournir une fiche de salaire et des **contrats de travail**.
- L'obligation de s'assurer que les heures supplémentaires soient effectuées volontairement et de prévoir 1 jour de repos au sein d'une période de 7 jours de travail.
- Une juste rémunération pour le travail effectué.

Environnemental :

Le Fournisseur ou tiers accepte d'identifier et de mettre en œuvre des mesures nécessaires pour **réduire les impacts** potentiels sur **l'environnement** et **la santé humaine**, liés à ses activités.

Matières premières, composition des produits et énergie

Le fournisseur ou tiers s'engage à :

- Respecter la politique des substances dangereuses et les réglementations en vigueur (REACH, CLP, ...).
- Privilégier les matières premières de sources renouvelables, recyclées et/ou recyclables.

Fabrication, emballages et palettisation

Le fournisseur ou tiers s'engage à :

- Réduire la consommation de matière au strict nécessaire.
- Optimiser son process de fabrication au niveau consommation d'eau et d'énergie.
- Limiter les pollutions générées par son activité en gérant efficacement le traitement des effluents.
- Réduire, réutiliser et/ou recycler les déchets provenant de la fabrication.



- Respecter les basiques de la palettisation afin de garantir la sécurité sur toutes les étapes de la logistique.

Transport des produits :

Le fournisseur ou tiers s'engage à réduire au maximum les émissions de CO2 liées au transport :

- Favoriser les transports les moins impactant sur le climat. Par exemple, privilégier le transport ferroviaire ou fluvial plutôt que routier, lorsque cela est possible.
- Optimiser les taux de chargement tout en garantissant la sécurité.

Autres exigences

Le groupe Bechems attend de ses fournisseurs et tiers, qu'ils s'engagent à :

- Délivrer les produits, marchandises ou services conformément à nos conventions d'achats et cahiers des charges, aux prix, délais et niveau de qualité définis.
- Traiter le groupe Bechems équitablement vis-à-vis de ses concurrents.
- Informer le groupe Bechems dès qu'une modification est apportée à un produit ou service et qui pourrait l'impacter.

3.6 Signature de la Charte RSE Bechems

Par la présente, le **fournisseur, partenaire, sous-traitant, prestataire, distributeurs** confirme :

- Qu'il a reçu et pris pleinement connaissance de la présente Charte RSE Bechems
- Qu'il adhère et s'engage à respecter les règles et que leur non-respect pourra être considérée comme un manquement de ses obligations contractuelles
- Qu'il informera ses propres fournisseurs et sous-traitants de la présente Charte RSE.

ENGAGEMENT ET SIGNATURE :

Nom	
Fonction	
Date	
Signature et cachet de la société	